

**Communiqué de presse**

**CONSEIL MUNICIPAL**

## **Prix de l'électricité 2025 Les Services techniques de Saint-Imier (STSI) annoncent une stabilité des prix de l'électricité**

**Les Services techniques de Saint-Imier publient leurs prix de l'électricité pour 2025 et annoncent une stabilité voire une baisse des prix pour certains profils. Cette évolution est rendue possible grâce à une stratégie d'approvisionnement à long terme, couplée à une baisse des taxes fédérales et une maîtrise des coûts du réseau. Les tarifs de reprise des producteurs locaux feront l'objet d'une communication ultérieure.**

Les prix de l'électricité sont déterminés par trois éléments : le coût de l'énergie en elle-même, celui des réseaux de transport et de distribution pour l'acheminer, ainsi que les diverses redevances fédérales et communales.

Pour ce qui est de l'énergie, les effets de la récente crise s'atténuent mais le prix de l'électricité reste fluctuant. La stratégie d'approvisionnement à long terme de SACEN SA permet toutefois d'assurer la stabilité des prix pour 2025.

En ce qui concerne la composante réseau, celle-ci est globalement stable. Si les services système de Swissgrid passent de 0.75 à 0.55 ct. par kWh, les prix de l'abonnement et du réseau restent identiques à ceux de 2024. Les frais de comptage liés à l'introduction des compteurs intelligents seront facturés séparément.

Du côté des taxes, la réserve d'énergie de la Confédération, introduite en 2022 pour pallier à des risques de pénuries exceptionnelles, est revue à la baisse. Les taxes communales restent quant à elles stables.

Plus concrètement, pour un profil de type H4, qui correspond à celui d'une famille habitant un logement de 5 pièces, avec sèche-linge, la facture mensuelle restera stable. Si on fait le même calcul pour un client H5 avec le même profil que le précédent auquel on ajoute un chauffe-eau électrique portant sa consommation à 7'500 kWh, ses dépenses annuelles baisseront de 1.2% ou CHF 2.30 par mois.

Les STSI rappellent qu'ils continuent d'offrir un tarif de nuit (21h00 – 07h00) plus avantageux. Ils recommandent également de réduire la consommation d'énergie, ce qui demeure la meilleure option pour baisser sa facture mais aussi pour lutter contre le changement climatique. (cm)

Saint-Imier, le 3 septembre 2024